

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

Abattage manuel

Carnet d'apprentissage

EQ-5046-02 (03-2004)

Mars 2004

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier en partenariat avec Emploi-Québec et à partir de la norme professionnelle du métier d'abatteuse manuelle ou d'abatteur manuel, dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES EXPERTES ET LES EXPERTS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

Membres du comité d'apprentissage :

M. René Babin

Administrateur du CSMOAF

CONFÉRENCE DES COOPÉRATIVES
FORESTIÈRES DU QUÉBEC (CCFQ)

M. Sylvain Rajotte

Directeur général

AMÉNAGEMENT FORESTIER ET
AGRICOLE DES SOMMETS

M. Daniel Baker

Formateur agréé en abattage manuel sécuritaire
Maître compagnon en débroussaillage

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-
DRUMMOND

M. Robert Seuron

Formateur agréé en abattage manuel
sécuritaire

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE MONT-LAURIER

M. François-Hugues Bernier

Administrateur du CSMOAF

REGROUPEMENT DES SOCIÉTÉS
D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DU QUÉBEC
(RESAM)

M. Charles Taschereau

Conseiller en prévention-inspection

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA
SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)
DIRECTION DE LA PRÉVENTION-INSPECTION

M. Guy Deschênes

Travailleur certifié en abattage manuel sécuritaire
Compagnon en débroussaillage

CORPORATION AGROFORESTIÈRE
TRANSCONTINENTALE

Nicole Verret

Responsable de la formation sectorielle

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
DIRECTION DES PROGRAMMES

Daniel Morin

Président

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DES HAUTES-
LAURENTIDES

DOSSIER DE L'APPRENTIE/DE L'APPRENTI

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (____) _____

N° de carnet Emploi-Québec : _____

Note sur la protection des renseignements personnels

- ① Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- ② Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.
- ③ Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

Présentation	1
Certificat de qualification professionnelle.....	3
Définition du métier	5
Tableau synthèse des compétences visées	6
 MODULES	
Module 1 Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires de support à l'abattage.....	7
Module 2 Abattage des arbres	17
Module 3 Ébranchage de l'arbre	27
Module 4 Tronçonnage et empilage des billes.....	33
Plan individuel d'apprentissage	41
Renseignements sur l'employeur.....	42
EXTRAIT DU GUIDE À L'INTENTION DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE – ABATTAGE MANUEL	
1. Règles de santé et de sécurité du travail	45
2. Prescriptions sylvicoles et normes environnementales	46
3. Qualité et productivité.....	46
4. Attitudes et comportements professionnels.....	47
5. Progression des apprentissages	47
6. Démarche d'évaluation.....	49
7. Accès aux femmes	49

Présentation

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour le métier d'abatteuse manuelle ou d'abatteur manuel.

À l'aide de ce document, les apprenties et les apprentis pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons ou les compagnes d'apprentissage pourront évaluer l'exécution des tâches du métier par les apprenties et les apprentis et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée et l'apprentissage de chaque tâche peut être fait dans l'ordre qui convient à l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans le métier sont incluses dans le *Guide à l'intention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage*.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera l'acquisition des compétences. Le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage servant à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans le *Guide à l'intention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage*.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprenties et aux apprentis de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.



Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise du métier d'abatteuse manuelle ou d'abatteur manuel et de reconnaître la détentrice ou le détenteur comme une personne qualifiée.

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprentie ou l'apprenti maîtrisera tous les éléments de compétence¹ de chacun des modules et qu'une évaluation aura été faite, par le compagnon ou la compagne d'apprentissage, sur la base des conditions et des critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec délivre le certificat de qualification professionnelle à la personne qui maîtrise les compétences contenues dans ce carnet d'apprentissage.

1. Les éléments de compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » ou « facultatif » ne sont pas obligatoires.



Définition du métier

Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur, l'abatteuse manuelle ou l'abatteur manuel, dans le cadre d'une prescription sylvicole, abat, à l'aide d'une scie à chaîne et d'accessoires de support à l'abattage, des arbres de différentes essences et de divers diamètres en forêt.

Tableau synthèse des compétences visées

COMPÉTENCE VISÉE	ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE			
1 Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires de support à l'abattage	1a Vérifier et entretenir la scie à chaîne et ses systèmes	1b Vérifier et entretenir les dispositifs de sécurité de la scie à chaîne	1c Assurer l'entretien de l'équipement de protection individuelle	1d Assurer l'entretien des outils et des accessoires de support à l'abattage et vérifier la présence des outils adéquats
2 Abattage des arbres	2a Planifier et organiser le travail	2b Préparer l'abattage selon le code de sécurité de l'abatteur (D.I.S.Ec.P. : danger, inclinaison, sortie de secours, épaisseur de charnière et plan d'abattage)	2c Abattre des arbres dans des conditions favorables	2d Abattre des arbres dans des conditions difficiles
3 Ébranchage de l'arbre	3a Préparer le travail	3b Ébrancher des résineux	3c Ébrancher des feuillus et toutes branches de fortes dimensions	
4 Tronçonnage et empilage des billes	4a Préparer le travail	4b Évaluer et mesurer la grume à tronçonner	4c Tronçonner la grume	4d Empiler les billes

Module 1

Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires de support à l'abattage

☐ *Correspond aux sections 2, 3, 4 et 5 du document « Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel »²*

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires de support à l'abattage

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Souci des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Utilisation de postures ergonomiques
- ◇ Positionnement sécuritaire
- ◇ Souci de la qualité du travail
- ◇ Souci des normes environnementales
- ◇ Organisation de son travail de façon à maximiser son efficacité
- ◇ Communication claire à son supérieur immédiat ou à ses collègues de travail d'une situation problématique liée à l'exécution de sa tâche

2. Comité paritaire de prévention du secteur forestier, *Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel*, 3^e édition.

Les références accompagnées de ce pictogramme ☐ tout au long du présent chapitre se rapportent à ce document du Comité paritaire.

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
A. Vérifier et entretenir la scie à chaîne et ses systèmes ☐ p. 6 à 8		
◇ Démontage de la chaîne	_____	
◇ Examen de l'état de la chaîne	_____	
◇ Inspection des systèmes d'entraînement et de lubrification et de leurs composantes	_____	
◇ Affûtage des gouges de la chaîne ☐ section 5	_____	
◇ Test de bon fonctionnement de la chaîne et de ses systèmes	_____	
◇ Inspection de l'état des systèmes d'alimentation, d'allumage, de refroidissement et de leurs composantes	_____	
◇ Inspection de l'état du lanceur et du silencieux et de leurs composantes, du serrage des vis et des écrous visibles	_____	
◇ Formulation d'un diagnostic	_____	
◇ Correctifs des systèmes et composantes de la scie à chaîne, s'il y a lieu	_____	
◇ Remontage des éléments démontés et ajustements	_____	_____

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
<p>B. Vérifier et entretenir les dispositifs de sécurité de la scie à chaîne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Localisation des dispositifs de sécurité sur la scie à chaîne ☐ p. 4-5 ◇ Examen de chacun des dispositifs ◇ Apport des correctifs au besoin ◇ Test de bon fonctionnement 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>C. Assurer l'entretien de l'équipement de protection individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Inspection de tout l'équipement de protection individuelle ◇ Apport des correctifs à l'équipement, s'il y a lieu 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>D. Assurer l'entretien des outils et des accessoires de support à l'abattage et vérifier la présence des outils adéquats</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évaluation de l'état des outils et des accessoires de support à l'abattage ◇ Apport des correctifs selon les normes du fabricant et les recommandations en santé et en sécurité du travail en vigueur, s'il y a lieu ☐ p. 10-11 ◇ Présence de tous les outils et accessoires de support à l'abattage dans la trousse d'entretien ☐ p. 9 ◇ Présence de toutes les pièces de rechange qu'il est recommandé d'avoir en sa possession 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Grille de réalisation des apprentissages :

Entretien des composantes et mécanismes

☐ p. 4 à 8

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LES COMPOSANTES ET MÉCANISMES SUIVANTS :

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages indiqués par un carré ☐.

Q = Quotidien
H = Hebdomadaire
M = Mensuel

ENTRETIEN DES COMPOSANTES ET MÉCANISMES	VÉRIFICATION		
	Q	H	M
CHAÎNE ET SYSTÈMES D'ENTRAÎNEMENT ET DE LUBRIFICATION ET LEURS COMPOSANTES			
Chaîne	☐		
Dispositif de lubrification	☐		
Embrayage	☐		
Guide-chaîne (extrémité à faible rayon) et pignon de renvoi		☐	
Pignon d'entraînement		☐	
Roulement à aiguilles		☐	
Tambour			☐
SYSTÈME D'ALIMENTATION ET SES COMPOSANTES			
Bouchon à essence			☐
Étrangleur et papillon			☐
Filtre à air	☐		
Filtre ou crépine du réservoir			☐
Manette des gaz	☐		
Réservoir à essence			☐
Soupape de décompression			☐
Tringlerie et son axe ou le câble			☐
Tube à essence			☐
SYSTÈME D'ALLUMAGE ET SES COMPOSANTES			
Bougie		☐	
Fil à bougie et son connecteur			☐

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser
les apprentissages indiqués par un carré

Q = Quotidien
H = Hebdomadaire
M = Mensuel

ENTRETIEN DES COMPOSANTES ET MÉCANISMES	VÉRIFICATION		
	Q	H	M
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ET SES COMPOSANTES			
Ailettes du cylindre		<input type="checkbox"/>	
Composantes hivernales			
Couvercle du lanceur		<input type="checkbox"/>	
Volant magnétique		<input type="checkbox"/>	
LANCEUR ET SES COMPOSANTES			
Corde du lanceur et son rappel mécanique	<input type="checkbox"/>		
Poulie du lanceur			<input type="checkbox"/>
Taquets et ses ressorts			<input type="checkbox"/>
SILENCIEUX ET SES COMPOSANTES			
Défecteur	<input type="checkbox"/>		
Pare-étincelles	<input type="checkbox"/>		
SERRAGE DES VIS ET DES ÉCROUS VISIBLES			
Vis et écrous	<input type="checkbox"/>		
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DE LA SCIE À CHAÎNE <input type="checkbox"/> p. 4-5			
Amortisseurs		<input type="checkbox"/>	
Capteur de chaîne	<input type="checkbox"/>		
Dispositif de protection de la main droite	<input type="checkbox"/>		
Étrier de protection	<input type="checkbox"/>		
Frein de chaîne	<input type="checkbox"/>		
Interrupteur de sécurité	<input type="checkbox"/>		
Verrou de sécurité de la manette des gaz	<input type="checkbox"/>		

Note : Pour l'évaluation complète de ces composantes et mécanismes, reportez-vous aux pages 1 et 2 de l'outil d'évaluation.

Grille de réalisation des apprentissages :

Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires

POUR CHACUNE DES TÂCHES, LES APPRENTISSAGES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC L'ÉQUIPEMENT, LES OUTILS ET LES ACCESSOIRES SUIVANTS :

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur.

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES	RÉPOND AUX NORMES ✓
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ☐ p. 2-3	
Casque de sécurité	<input type="checkbox"/>
Chaussures de sécurité	<input type="checkbox"/>
Gants de protection	<input type="checkbox"/>
Pansement compressif	<input type="checkbox"/>
Pantalon avec éléments de protection	<input type="checkbox"/>
Protecteurs auditifs	<input type="checkbox"/>
Protecteur oculaire et/ou protecteur facial	<input type="checkbox"/>
OUTILS ET ACCESSOIRES ☐ p. 9 à 11	
Ceinture porte-outils	<input type="checkbox"/>
Crochet et/ou pince de levage	<input type="checkbox"/>
Extincteur à poudre	<input type="checkbox"/>
Jauge pour guide de profondeur	<input type="checkbox"/>

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur.

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES

RÉPOND AUX NORMES



OUTILS ET ACCESSOIRES (SUITE)

☐ p. 9 à 11

Levier d'abattage avec ou sans coin

Lime

Mètre-ruban

Porte-lime

Réservoir de carburant

Ruban danger

Note : Pour l'évaluation complète de cet équipement, de ces outils et de ces accessoires, reportez-vous aux pages 3 et 4 de l'outil d'évaluation.

Contexte dans lequel les apprentissages sont réalisés

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LE MATÉRIEL SUIVANT :

☐ p. 9

- Trousse d'entretien (incluant les outils, les accessoires de support à l'abattage, les carburants et les huiles)
 - Ceinture porte-outils
 - Clé à bougie
 - Clé de dévissage
 - Coin(s) d'abattage
 - Composantes hivernales
 - Crochet et/ou pince de levage
 - Essence
 - Étui de protection du guide-chaîne
 - Extincteur à poudre
 - Huile à chaîne
 - Jauge pour guide de profondeur
 - Levier d'abattage
 - Levier tourne-bille
 - Lime et porte-lime avec un manche
 - Mètre-ruban
 - Réservoir de carburant avec embout antirenversement (CSA-SIMDUT)
 - Ruban danger
 - Ruban de rechange pour mètre-ruban
 - Tournevis
- Pièces de rechange
 - Amortisseurs
 - **Bougies***
 - **Câble de démarreur***
 - **Capteur de chaîne***
 - **Chaîne***
 - **Filtre à air (nettoyer fréquemment)***
 - **Filtre à essence ou crépine***
 - Graisse
 - **Guide-chaîne***
 - Nettoyeur à filtre
 - Pare-étincelles
 - **Pignon d'entraînement***
 - **Pignon de renvoi***
 - Ressort de rappel du lanceur
 - Tube et bouchon à essence
 - **Vis et écrous de tous les formats***

*** Pièces qui sont le plus couramment changées lors de l'entretien.**

(Il est recommandé d'avoir en sa possession une 2^e scie à chaîne.)

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Sur le lieu de travail, c'est-à-dire en forêt ou en atelier
- ◇ De façon autonome
- ◇ À l'aide des outils appropriés

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Entretien effectué adéquatement et selon les périodicités (quotidienne, hebdomadaire et mensuelle) recommandées par le fabricant
- ◇ Utilisation des pièces de rechange adéquates
- ◇ Composantes et mécanismes de la scie à chaîne, équipement de protection individuelle, outils et accessoires de support à l'abattage en bon état et conformes aux normes en vigueur
- ◇ Trousse d'entretien contenant le matériel nécessaire
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Respect des normes environnementales

Nous soussignés confirmons la maîtrise de la compétence du module 1

« Assurer l'entretien de l'équipement, des outils et des accessoires de support à l'abattage ».

Signature de l'apprentie ou l'apprenti _____

Signature du compagnon ou de la compagne d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Module 2

Abattage des arbres

- ☐ *Correspond aux sections 8, 9 et 10 du document « Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel »³*

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Abattre des arbres avec une scie à chaîne

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Souci des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Utilisation de postures ergonomiques
- ◇ Positionnement sécuritaire
- ◇ Manipulation et utilisation sécuritaires de la scie à chaîne
- ◇ Attitude générale de prudence
- ◇ Souci des normes environnementales et des prescriptions sylvicoles
- ◇ Protection des tiges sur pied
- ◇ Préservation de la qualité de la bille
- ◇ Organisation de son travail de façon à maximiser son efficacité
- ◇ Collaboration et communication efficaces avec le conducteur d'engin de débardage, s'il y a lieu
- ◇ Communication claire à son supérieur immédiat ou à ses collègues de travail d'une situation problématique liée à l'exécution de sa tâche

3. Comité paritaire de prévention du secteur forestier, *Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel*, 3^e édition.

Les références accompagnées de ce pictogramme ☐ tout au long du présent chapitre se rapportent à ce document du Comité paritaire.

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
<p>A. Planifier et organiser le travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Port de l'équipement de protection individuelle et de sécurité ☐ p. 2-3 ◇ Réception et application des instructions de son supérieur immédiat ◇ Repérage et identification du peuplement de son aire d'abattage ◇ Évaluation topographique du terrain ◇ Repérage de l'emplacement des sentiers de débardage ◇ Détermination du point de départ de ses travaux 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>B. Préparer l'abattage selon le code de sécurité de l'abatteuse ou de l'abatteur (D.I.S.Ec.P. : danger, inclinaison, sortie de secours, épaisseur de charnière et plan d'abattage) ☐ section 8</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Analyse de l'arbre et de son environnement ◇ Détermination de la zone de chute de l'arbre à abattre ◇ Identification des caractéristiques physiques et biologiques de l'arbre et de son utilisation potentielle ◇ Sélection de la technique d'abattage adéquate ◇ Dégagement du pied de l'arbre ☐ p. 27-28 ◇ Dégagement des voies de retraite ☐ p. 27-28 ◇ Élagage du tronc de l'arbre ☐ p. 29-30 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>C. Abattre des arbres dans des conditions favorables ☐ section 9</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Construction de l'entaille de direction appropriée à la technique d'abattage ☐ p. 31 à 39 ◇ Correction de l'entaille, s'il y a lieu 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
<p>C. Abattre des arbres dans des conditions favorables <input type="checkbox"/> <i>section 9</i> (suite)</p> <p>◇ Réalisation des saignées dans des arbres ayant des contreforts et/ou une grande valeur commerciale</p> <p>◇ Réalisation du trait d'abattage approprié au type d'entaille de direction <input type="checkbox"/> <i>p. 40 à 49</i></p>	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>D. Abattre des arbres dans des conditions difficiles <input type="checkbox"/> <i>section 10</i></p> <p>◇ Reconnaissance des types de problèmes que représente l'arbre</p> <p>◇ Choix du traitement à accorder à l'arbre</p> <p>◇ Construction de l'entaille de direction appropriée</p> <p>◇ Correction de l'entaille, s'il y a lieu</p> <p>◇ Réalisation du trait d'abattage approprié</p> <p>◇ Utilisation du coin ou du levier d'abattage, s'il y a lieu</p> <p>◇ Utilisation de la voie de retraite</p> <p>◇ Recours à un débardeur ou à un moyen de traction mécanique selon les situations</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel les apprentissages sont réalisés.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES CONDITIONS D'ABATTAGE SUIVANTES :

CONDITIONS D'ABATTAGE	SITUATIONS MAÎTRISÉES ✓
Diamètre de l'arbre	
• Petit (10 cm à 29 cm)	<input type="checkbox"/>
• Moyen (30 cm à 59 cm)	<input type="checkbox"/>
• Gros (60 cm et plus)	<input type="checkbox"/>
Type de bois	
• Bois mou	<input type="checkbox"/>
• Bois franc	<input type="checkbox"/>
• Pin	<input type="checkbox"/>
Type de terrain	
• Terrain plat	<input type="checkbox"/>
• Terrain accidenté	<input type="checkbox"/>
• Terrain en pente (douce à moyenne)	<input type="checkbox"/>
Type de coupe	
Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	<input type="checkbox"/>
• Coupe partielle	<input type="checkbox"/>
• Coupe d'amélioration (CAM)	<input type="checkbox"/>

Dans chacune des catégories (diamètre, type de bois, etc.), au moins deux des trois situations doivent être maîtrisées (✓).

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES CONDITIONS DIFFICILES SUIVANTES :

section 10

CONDITIONS DIFFICILES	SITUATIONS MAÎTRISÉES ✓
1. Chicot*	<input type="checkbox"/>
2. Arbre de très gros diamètre (90 cm et plus)	<input type="checkbox"/>
3. Arbre à tiges multiples	<input type="checkbox"/>
4. Arbre à forte inclinaison ou dont la compression est trop grande pour faire une seule entaille de direction (technique de double entaille suggérée)*	<input type="checkbox"/>
5. Arbre dont l'inclinaison naturelle est différente de la direction d'abattage souhaitée*	<input type="checkbox"/>
6. Arbre en équilibre dont le diamètre est supérieur à la longueur du guide-chaîne*	<input type="checkbox"/>
7. Arbre en équilibre dont le diamètre est supérieur à deux fois la longueur du guide-chaîne	<input type="checkbox"/>
8. Arbre enchevêtré	<input type="checkbox"/>
9. Arbre près d'un obstacle naturel (roche, butte)	<input type="checkbox"/>
10. Arbre dans une pente	<input type="checkbox"/>
11. Arbre renversé sur un obstacle	<input type="checkbox"/>
12. Arbre avec pourriture au cœur*	<input type="checkbox"/>
13. Arbre avec pourriture de l'aubier	<input type="checkbox"/>
14. Arbre encroué*	<input type="checkbox"/>
15. Arbre déraciné dont la cime touche le sol*	<input type="checkbox"/>

CONDITIONS DIFFICILES (SUITE)	SITUATIONS MAÎTRISÉES ✓
16. Arbre cassé dont la cime touche le sol	<input type="checkbox"/>
17. Perche fléchie d'une <u>hauteur inférieure</u> à celle des épaules de l'abatteuse ou de l'abatteur*	<input type="checkbox"/>
18. Perche fléchie d'une <u>hauteur supérieure</u> à celle des épaules de l'abatteuse ou de l'abatteur	<input type="checkbox"/>
19. Arbre gelé	<input type="checkbox"/>
20. Arbre chargé de neige	<input type="checkbox"/>
21. Vent fort*	<input type="checkbox"/>
22. Chablis	<input type="checkbox"/>

Seize des vingt-deux conditions difficiles énumérées ci-dessus (75 %) doivent être maîtrisées. Cependant, toutes les conditions marquées d'un astérisque (*) doivent être cochées.

Conditions d'abattage

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ENTAILLES SUIVANTS :

TYPES D'ENTAILLES DE DIRECTION <input type="checkbox"/> p. 31 à 33	SITUATIONS MAÎTRISÉES
Conventionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>
En « V »	<input type="checkbox"/>
Ouverte	<input type="checkbox"/>
Saignée dans des arbres ayant des contreforts et/ou une grande valeur commerciale	<input type="checkbox"/>
Correction d'entailles de direction	<input type="checkbox"/>

Toutes les techniques d'abattage doivent être maîtrisées.

Grille de réalisation des apprentissages :

Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires

POUR CHACUNE DES
TÂCHES, LES APPRENTISSAGES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC L'ÉQUIPEMENT, LES OUTILS ET LES
ACCESSOIRES SUIVANTS :

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur.

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES	RÉPOND AUX NORMES ✓
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ☐ p. 2-3	
Casque de sécurité	<input type="checkbox"/>
Chaussures de sécurité	<input type="checkbox"/>
Gants de protection	<input type="checkbox"/>
Pansement compressif	<input type="checkbox"/>
Pantalon avec éléments de protection	<input type="checkbox"/>
Protecteurs auditifs	<input type="checkbox"/>
Protecteur oculaire et/ou protecteur facial	<input type="checkbox"/>
OUTILS ET ACCESSOIRES ☐ p. 9 à 11	
Ceinture porte-outils	<input type="checkbox"/>
Extincteur à poudre	<input type="checkbox"/>
Jauge pour guide de profondeur	<input type="checkbox"/>

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES

RÉPOND AUX NORMES



OUTILS ET ACCESSOIRES (SUITE)

☐ p. 9 à 11

Levier d'abattage avec ou sans coin

Lime

Mètre-ruban

Porte-lime

Réservoir de carburant

Ruban danger

Note : Pour l'évaluation complète de cet équipement, de ces outils et de ces accessoires, reportez-vous aux pages 3 et 4 de l'outil d'évaluation.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail
- ◇ De façon autonome
- ◇ À l'aide de l'équipement et des outils usuels
- ◇ À partir des directives de la prescription sylvicole et/ou de son supérieur immédiat

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application de la technique d'abattage appropriée
- ◇ Entaille, trait d'abattage et charnière conformes aux normes
- ◇ Chute de l'arbre conforme à la direction déterminée
- ◇ Qualité de l'arbre abattu
- ◇ Capacité d'abattre des arbres dans des conditions difficiles
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Respect des normes environnementales

Nous soussignés confirmons la maîtrise de la compétence du module 2

« Maîtriser l'abattage des arbres ».

Signature de l'apprentie ou l'apprenti

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

Signature de l'employeur

Date _____

Module 3 Ébranchage de l'arbre

☐ *Correspond à la section 11 du document « Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel »*⁴

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Ébrancher des arbres

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Souci des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Utilisation de postures ergonomiques
- ◇ Positionnement sécuritaire
- ◇ Manipulation et utilisation sécuritaires de la scie à chaîne
- ◇ Attitude générale de prudence
- ◇ Souci des normes environnementales
- ◇ Protection des tiges sur pied
- ◇ Souci des spécifications d'ébranchage
- ◇ Préservation de la qualité de l'arbre à ébrancher
- ◇ Organisation de son travail de façon à maximiser son efficacité
- ◇ Collaboration et communication efficaces avec le conducteur d'engin de débardage, s'il y a lieu
- ◇ Communication claire à son supérieur immédiat ou à ses collègues de travail d'une situation problématique liée à l'exécution de sa tâche

4. Comité paritaire de prévention du secteur forestier, *Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel*, 3^e édition.

Les références accompagnées de ce pictogramme ☐ tout au long du présent chapitre se rapportent à ce document du Comité paritaire.

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
A. Préparer le travail ◇ Port de l'équipement de protection individuelle et de sécurité ☐ p. 2-3 ◇ Analyse de l'environnement de travail en fonction des aspects de santé et de sécurité du travail	_____ _____	_____
B. Ébrancher des résineux ☐ p. 69 à 72 ◇ Choix de la méthode d'ébranchage appropriée ◇ Positionnement sécuritaire par rapport à l'arbre ◇ Ébranchage selon la méthode appropriée	_____ _____ _____	_____
C. Ébrancher des feuillus et toutes branches de fortes dimensions ☐ p. 73 ◇ Choix de la méthode d'ébranchage appropriée ◇ Positionnement sécuritaire par rapport à l'arbre ◇ Ébranchage selon la méthode appropriée	_____ _____ _____	_____

Conditions d'ébranchage

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TECHNIQUES D'ÉBRANCHAGE SUIVANTES :

TECHNIQUES D'ÉBRANCHAGE	SITUATIONS MAÎTRISÉES
Méthode par balayage ☐ p. 72	✓
Méthode scandinave ☐ p. 69 à 71	☐
Méthode pour branches de fortes dimensions ☐ p. 73	☐

Toutes les techniques d'ébranchage doivent être maîtrisées.

Grille de réalisation des apprentissages :

Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires

**POUR CHACUNE
DES TÂCHES, LES APPRENTISSAGES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC L'ÉQUIPEMENT, LES OUTILS ET
LES ACCESSOIRES SUIVANTS :**

**L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de
l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et
de sécurité du travail en vigueur**

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES	RÉPOND AUX NORMES ✓
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ☐ p. 2-3	
Casque de sécurité	<input type="checkbox"/>
Chaussures de sécurité	<input type="checkbox"/>
Gants de protection	<input type="checkbox"/>
Pansement compressif	<input type="checkbox"/>
Pantalon avec éléments de protection	<input type="checkbox"/>
Protecteurs auditifs	<input type="checkbox"/>
Protecteur oculaire et/ou protecteur facial	<input type="checkbox"/>
OUTILS ET ACCESSOIRES ☐ p. 9 à 11	
Ceinture porte-outils	<input type="checkbox"/>
Extincteur à poudre	<input type="checkbox"/>
Jauge pour guide de profondeur	<input type="checkbox"/>

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur.

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES

RÉPOND AUX NORMES



OUTILS ET ACCESSOIRES (SUITE)

p. 9 à 11

Lime

Porte-lime

Réservoir de carburant

Ruban danger

Note : Pour l'évaluation complète de cet équipement, de ces outils et de ces accessoires, reportez-vous aux pages 3 et 4 de l'outil d'évaluation.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail
- ◇ De façon autonome
- ◇ À l'aide de l'équipement et des outils usuels
- ◇ À partir des directives de son supérieur immédiat relatives à l'ébranchage

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application des techniques d'ébranchage appropriées
- ◇ Qualité de l'arbre ébranché
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Respect des normes environnementales

**Nous soussignés confirmons la maîtrise de la compétence du module 3
« Maîtriser l'ébranchage des arbres ».**

Signature de l'apprentie ou l'apprenti

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

Signature employeur

Date _____

Module 4

Tronçonnage et empilage des billes

☐ *Correspond à la section 12 du document « Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel »*⁵

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Tronçonner et empiler des billes

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Souci des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Utilisation de postures ergonomiques
- ◇ Positionnement sécuritaire
- ◇ Manipulation et utilisation sécuritaires de la scie à chaîne
- ◇ Attitude générale de prudence
- ◇ Souci des normes environnementales
- ◇ Protection des tiges sur pied
- ◇ Souci des spécifications de tronçonnage
- ◇ Optimisation du tronçonnage en fonction de la valeur commerciale des billes
- ◇ Organisation de son travail de façon à maximiser son efficacité
- ◇ Collaboration et communication efficaces avec le conducteur d'engin de débardage, s'il y a lieu
- ◇ Communication claire à son supérieur immédiat ou à ses collègues de travail d'une situation problématique liée à l'exécution de sa tâche

5. Comité paritaire de prévention du secteur forestier, *Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel*, 3^e édition.

Les références accompagnées de ce pictogramme ☐ tout au long du présent chapitre se rapportent à ce document du Comité paritaire.

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
A. Préparer le travail <ul style="list-style-type: none"> ◇ Port de l'équipement de protection individuelle et de sécurité ☐ p. 2-3 ◇ Analyse critique de l'environnement de travail en fonction des aspects de santé et de sécurité du travail et autres considérations 	 	
B. Évaluer et mesurer la grume à tronçonner <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérage et évaluation des défauts de la grume ◇ Évaluation approximative du diamètre de la grume ◇ Détermination des zones de tension et de compression ◇ Évaluation des réactions possibles de la grume ◇ Détermination de la zone de danger ◇ Détermination de la longueur des billes contenues dans les grumes à tronçonner ◇ Éboutage de la grume, s'il y a lieu ◇ Détermination de la classe des billes ◇ Mesurage de la longueur des billes 	 	

Éléments de la compétence	✓	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
C. Tronçonner la grume <ul style="list-style-type: none"> ◇ Manipulation sécuritaire de la scie à chaîne ◇ Position sécuritaire par rapport à la grume ◇ Choix de la méthode de tronçonnage ◇ Tronçonnage des grumes aux longueurs de billes déterminées ◇ Correction du tronçonnage, s'il y a lieu 	 	
D. Empiler les billes <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détermination des emplacements de l'empilage manuel ◇ Séparation des billes selon les directives de l'employeur ◇ Empilage des billes de façon sécuritaire aux endroits déterminés 	 	

Définitions :

Bille *nom féminin*

Tronçon de bois découpé dans une grume ou une grosse branche d'arbre

Grume *nom féminin*

Tronc d'arbre abattu, ébranché et recouvert de son écorce

Source : Bibliorom Larousse © 1996 Microsoft Corporation et Liris Interactive.

Contexte dans lequel les apprentissages sont réalisés

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES CONDITIONS DE TRONÇONNAGE SUIVANTES :

CONDITIONS DE TRONÇONNAGE	SITUATIONS MAÎTRISÉES ✓
Diamètre de l'arbre	
• Petit (10 cm à 29 cm)	<input type="checkbox"/>
• Moyen (30 cm à 59 cm)	<input type="checkbox"/>
• Gros (60 cm et plus)	<input type="checkbox"/>
Type de bois	
• Bois mou	<input type="checkbox"/>
• Bois franc	<input type="checkbox"/>
• Pin	<input type="checkbox"/>
• Pruche	<input type="checkbox"/>

Dans chacune des catégories (diamètre, type de bois), au moins deux des situations doivent être maîtrisées (✓).

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES SITUATIONS PARTICULIÈRES SUIVANTES :

SITUATIONS PARTICULIÈRES	SITUATIONS MAÎTRISÉES ✓
1. Arbre dans une aire d'empilement	<input type="checkbox"/>
2. Tronçonnage en forêt	<input type="checkbox"/>
3. Arbre soutenu à une extrémité	<input type="checkbox"/>
4. Arbre soutenu aux deux extrémités	<input type="checkbox"/>
5. Arbre sous tension	<input type="checkbox"/>
6. Arbre couvert de boue, de neige ou de glace	<input type="checkbox"/>

Quatre des six situations énumérées ci-dessus (75 %) doivent être maîtrisées.

Grille de réalisation des apprentissages :

Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires

POUR

CHACUNE DES TÂCHES, LES APPRENTISSAGES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC L'ÉQUIPEMENT, LES OUTILS ET LES ACCESSOIRES SUIVANTS :

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur.

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES	RÉPOND AUX NORMES ✓
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ☐ p. 2-3	
Casque de sécurité	<input type="checkbox"/>
Chaussures de sécurité	<input type="checkbox"/>
Gants de protection	<input type="checkbox"/>
Pansement compressif	<input type="checkbox"/>
Pantalon avec éléments de protection	<input type="checkbox"/>
Protecteurs auditifs	<input type="checkbox"/>
Protecteur oculaire et/ou protecteur facial	<input type="checkbox"/>
OUTILS ET ACCESSOIRES ☐ p. 9 à 11	
Ceinture porte-outils	<input type="checkbox"/>
Crochet et/ou pince de levage	<input type="checkbox"/>
Extincteur à poudre	<input type="checkbox"/>
Jauge pour guide de profondeur	<input type="checkbox"/>

L'apprentie ou l'apprenti doit obligatoirement réaliser les apprentissages avec de l'équipement, des outils et des accessoires en bon état et répondant aux normes de santé et de sécurité du travail en vigueur.

ÉQUIPEMENT, OUTILS ET ACCESSOIRES

RÉPOND AUX NORMES



OUTILS ET ACCESSOIRES (SUITE)

☐ p. 9 à 11

Lime

Mètre-ruban

Porte-lime

Réservoir de carburant

Ruban danger

Note : Pour l'évaluation complète de cet équipement, de ces outils et de ces accessoires, reportez-vous aux pages 3 et 4 de l'outil d'évaluation.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail
- ◇ De façon autonome
- ◇ À l'aide de l'équipement et des outils usuels
- ◇ À partir des directives particulières de l'employeur

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application de la technique appropriée
- ◇ Coupe à angle droit
- ◇ Absence de déchirement ou d'éclatement des fibres
- ◇ Optimisation du rendement de la bille
- ◇ Emplacement adéquat de l'empilage
- ◇ Respect des règles de santé et de sécurité du travail
- ◇ Respect des normes environnementales

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 4

« Maîtriser le tronçonnage et l'empilage des billes »

**Signature de l'apprentie ou
l'apprenti**

**Signature du compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

Signature de l'employeur

Date _____

Plan individuel d'apprentissage

Nom de l'apprentie ou de l'apprenti :

N° carnet Emploi-Québec :

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	à acquérir	à vérifier	Signature du représentant d'Emploi-Québec	Date	Entente (n°)
1. Entretien de l'équipement, des outils et des accessoires de support à l'abattage					
2. Abattage des arbres					
3. Ébranchage de l'arbre					
4. Tronçonnage et empilage des billes					

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

EXTRAIT DU GUIDE À L'INTENTION DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE – ABATTAGE MANUEL

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES

Les paragraphes qui suivent contiennent les recommandations applicables à l'ensemble des modules. Les recommandations propres aux différentes tâches apparaissent dans chacun des modules.

1. Règles de santé et de sécurité du travail

En tant que compagnon ou compagne d'apprentissage, votre rôle consiste à vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti connaît et comprend les règles de santé et de sécurité qui s'appliquent à l'abattage manuel. Vous devez donc les lui transmettre, les lui expliquer et vérifier qu'il les applique systématiquement et correctement. Vous devez veiller à ce que l'apprentie ou l'apprenti soit rapidement informé des règlements pour éviter les accidents et permettre le développement de bonnes habitudes au sein d'une équipe de travail. Étant donné que le travail en forêt est très dangereux, le compagnon ou la compagne doit favoriser le développement chez l'apprentie ou l'apprenti d'un souci constant de la sécurité et d'une attitude générale de prudence. Finalement, il est fortement recommandé de lire la brochure de la CSST portant sur l'abattage manuel qui, en plus de fournir de l'information sur le métier, renseigne sur les règles de santé et de sécurité à observer.

Le port de l'équipement de protection individuelle

Vous devez vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti respecte les normes de santé et de sécurité du travail de la CSST en matière d'équipement de protection individuelle. Notamment, il doit être muni :

- ◇ d'un casque de sécurité;
- ◇ de chaussures de sécurité;
- ◇ de gants de protection;
- ◇ d'un pansement compressif;
- ◇ d'un pantalon avec éléments de protection;
- ◇ de protecteurs auditifs;
- ◇ d'un protecteur oculaire et/ou d'un protecteur facial.

La scie à chaîne et ses accessoires

Vous devez vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'usage de sa scie à chaîne : vérification, transport, démarrage, affûtage et maniement. Il doit également savoir l'entretenir en respectant les consignes du fabricant et les règlements pertinents. La scie à chaîne doit être munie des dispositifs de sécurité adéquats et toujours en bon état de fonctionnement. L'apprentie ou l'apprenti doit finalement connaître et utiliser les accessoires de support à l'abattage requis pour sa tâche.

L'aire de travail

Vous devez apprendre à l'apprentie ou à l'apprenti à maintenir en tout temps son aire de travail sécuritaire. Pour ce faire, il doit :

- ◇ repérer les sources de danger et les zones de sécurité;
- ◇ éliminer les chicots;
- ◇ dégager le pied de l'arbre et les voies de retraite;
- ◇ élaguer le tronc;
- ◇ vérifier que la distance entre les travailleurs est sécuritaire.

Les méthodes de travail

Vous devez vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti utilise des méthodes de travail appropriées et sécuritaires en matière de :

- ◇ techniques d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage;
- ◇ positionnement sécuritaire;
- ◇ postures ergonomiques;
- ◇ recours au débardeur (si nécessaire);
- ◇ transport, d'entreposage et de vérification du réservoir d'essence (SIMDUT);
- ◇ lieu de démarrage de la scie à chaîne.

2. Prescriptions sylvicoles et normes environnementales

Votre rôle consiste à vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti connaît et comprend les prescriptions sylvicoles et les normes environnementales qui régissent l'abattage manuel. Dans la mesure où ces normes tendent à se resserrer, l'apprentie ou l'apprenti doit les intégrer à sa pratique professionnelle.

Les prescriptions sylvicoles et les normes environnementales portent sur :

- ◇ la protection des tiges sur pied;
- ◇ la protection de la régénération et des sols;
- ◇ la délimitation des aires de coupe et des bandes de protection;
- ◇ la protection des habitats fauniques.

3. Qualité et productivité

Vous devez sensibiliser l'apprentie ou l'apprenti à la qualité et à la valeur marchande des tiges destinées au sciage et au déroulage, tout en développant chez lui de bonnes habitudes de travail.

En abattage, le souci du travail bien fait se traduit par le choix de la direction de chute de l'arbre et l'application rigoureuse de la technique d'abattage appropriée. La sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement en découlent aussi.

L'introduction d'exigences relatives à la productivité doit être progressive et ne doit surtout pas se faire au détriment :

- ◇ de la sécurité du travail;
- ◇ du choix et de l'application précise de la technique d'abattage;
- ◇ de la qualité de la bille abattue;
- ◇ de la préservation de l'environnement.

4. Attitudes et comportements professionnels

De manière générale, le compagnon ou la compagne devra s'assurer que l'apprentie ou l'apprenti adopte les attitudes et les comportements suivants :

- ◇ autonomie, assiduité et ponctualité;
- ◇ respect des règles de santé et de sécurité du travail;
- ◇ utilisation de postures ergonomiques;
- ◇ adoption des positions de travail sécuritaires;
- ◇ souci de la qualité du travail;
- ◇ respect des normes environnementales;
- ◇ application des consignes de son supérieur immédiat et exécution de ses tâches en respectant les normes en vigueur;
- ◇ organisation de son travail de façon à maximiser son efficacité;
- ◇ communication claire à son supérieur immédiat ou à ses collègues de travail d'une situation problématique liée à l'exécution de sa tâche.

5. Progression des apprentissages

Les conditions de travail en forêt sont difficiles et particulières. Les arbres d'un peuplement présentent chacun des caractéristiques d'abattage différentes, et les prescriptions sylvicoles rendent plus délicat le travail de l'abatteuse manuelle ou de l'abatteur manuel en limitant sa marge de manœuvre. Par ailleurs, le métier d'abatteuse manuelle ou d'abatteur manuel peut être extrêmement dangereux parce que les accidents ne pardonnent pas. Le souci constant de sécurité, la sûreté du jugement et la précision de l'exécution technique doivent donc caractériser l'abatteuse manuelle ou l'abatteur manuel.

En tant que compagnon ou compagne, vous avez un rôle important à jouer pour que l'apprentie ou l'apprenti atteigne progressivement l'autonomie professionnelle. Pour ce faire, deux éléments peuvent vous guider, soit le **contrôle des conditions de travail** et une **approche pédagogique interactive**.

Le contrôle des conditions de travail

L'objectif du contrôle des conditions de travail est de permettre la progression des apprentissages, du plus simple au plus complexe, la consolidation des acquis de base (sécurité, technique et raisonnement) et l'atteinte par étapes de l'autonomie professionnelle.

Il s'agit de faire passer l'apprentie ou l'apprenti de conditions d'abattage et de planification favorables à des conditions de plus en plus difficiles, en gérant les contraintes auxquelles il doit faire face. Les facteurs déterminant les conditions d'abattage et de planification, et donc la nature et l'importance des contraintes sont :

- ◇ le type de coupe;
- ◇ la nature du terrain (pente, accidents);
- ◇ les conditions de forêt (densité du peuplement, diamètre et inclinaison des arbres);
- ◇ la distance de débardage.

L'approche pédagogique interactive

L'approche pédagogique proposée combine l'échange entre l'apprentie ou l'apprenti et le compagnon ou la compagne ainsi que l'autonomie relative de l'apprentie ou l'apprenti.

L'échange professionnel permet :

- ◇ la vérification des connaissances;
- ◇ la transmission de l'information nécessaire;
- ◇ l'analyse d'une situation;
- ◇ la justification d'une décision;
- ◇ le retour critique sur les gestes faits.

L'apprentie ou l'apprenti y apprendra à :

- ◇ reconnaître les dangers;
- ◇ comprendre les règles de sécurité;
- ◇ analyser le milieu forestier;
- ◇ développer son jugement.

L'échange comprend la démonstration, l'explication, l'anticipation et l'analyse de souches.

L'autonomie relative s'exerce lors de périodes de travail sous la surveillance moins immédiate du compagnon ou de la compagne. Il détermine ces périodes lorsque les conditions d'abattage le permettent et lorsque l'apprentie ou l'apprenti maîtrise les éléments de base du métier (sécurité, technique et raisonnement).

Il est essentiel ici que l'apprentie ou l'apprenti sache éviter de courir des risques inutiles et qu'il s'en tienne au type d'abattage prévu. Il pourra ainsi acquérir la maîtrise du métier à son rythme, de façon sécuritaire et réfléchi. La compétence professionnelle sera donc fondée sur un comportement sécuritaire, des méthodes de travail rigoureuses, un jugement sûr et un souci de la qualité et de la productivité.

L'apprentissage de la planification va se faire dans l'échange professionnel. Information et raisonnement vont permettre à l'apprentie ou à l'apprenti d'évaluer une action ou une décision au regard des dangers ainsi que des conséquences économiques et écologiques qu'elle comporte.

Il est important ici que le compagnon ou la compagne partage ses connaissances avec l'apprentie ou l'apprenti, qu'il expose son raisonnement et qu'il justifie ses décisions. Il est également important que l'apprentie ou l'apprenti s'exprime et que le compagnon ou la compagne écoute ses propositions et les analyse. La qualité du jugement est longue et délicate à construire, jamais définitive.

6. Démarche d'évaluation

L'apprentissage comporte deux types d'évaluations : les initiales au carnet d'apprentissage (suivi de l'apprentissage au quotidien) et la confirmation dans le carnet de l'atteinte de la compétence. Chaque type d'évaluation possède des caractéristiques propres que le compagnon ou la compagne doit prendre en compte dans le processus d'évaluation.

Les initiales du compagnon ou de la compagne au carnet d'apprentissage :

- attestent que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise les éléments de la compétence;
- doivent être apposées en regard de chacun des éléments de compétence.

La confirmation dans le carnet d'apprentissage de l'atteinte de la compétence :

- atteste la capacité de l'apprentie ou l'apprenti d'exécuter le travail dans son ensemble, dans les conditions et selon les critères définis dans le carnet.

7. Accès aux femmes

Si une femme participe au travail prescrit, il est nécessaire que l'employeur réponde aux exigences minimales prévues au règlement de la CSST et que soit facilité le travail de l'apprentie quant au choix du matériel utilisé. L'employeur doit assurer à l'apprentie une intégration harmonieuse auprès de ses collègues de travail. Le compagnon ou la compagne doit veiller à ce que l'apprentie ne soit pas victime d'exclusion ou d'isolement.